



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

AUSSAC-VADALLE

DOCUMENT DE TRAVAIL  
10/2020

*La légende est commune à l'ensemble des territoires (certains figurés ne concernent que certaines communes).*

## • Bâtiments agricoles (information)

Ua : Centres anciens des pôles principaux et intermédiaires structurants

Ub : Bourgs des autres communes et entités urbaines  
des villages et principaux hameaux

Uc : Etablissements urbains non métropolitains, dont la plupart

Ille : Principaux sites d'équinements sauvages et de loisirs. L'extension urbaine pavillonnaire, dont la périphérie réalisées sous forme d'opérations récentes

- Up : Grands ensembles bâtis patrimoniaux
- Up : Grands sites d'activités économiques

## ÉDIFICATION DES DENTS CREUSES

- Difficulte technique
- Espace vert

- Dent creuse retenue
- Rétention foncière

Logement vacant  Dent creuse à qualifier

### Zone inondable

0 50 100 m

